



AVIS PUBLIC
Assemblée de consultation écrite
Projet de Règlement 699-21-20

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 699-21-20 modifiant le règlement de zonage 699-11.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 699-21-20 par la résolution 21-06-211;

Ce projet de règlement vise à modifier la délimitation de la zone RC-1 afin d'intégrer le lot 5 602 501, modifier les normes relatives aux appareils de climatisation et d'échangeur thermique et prévoir des normes relatives aux remises contigües pour les résidences jumelées et contigües;

En vertu de l'Arrêté numéro 2020-008 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation et de la tenue d'un registre, et du processus régulier d'approbation référendaire.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de ces modifications du règlement de zonage 699-11 doivent le faire **avant le vendredi 2 juillet 2021 à 16h00**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à richard.joyal@ville.bedford.qc.ca ou déposés au greffe à l'hôtel de Ville au 1 rue Principale Bedford.

Donné à Bedford, ce 11 juin 2021.

Richard Joyal
Directeur général

Modification des limites de la zone RC-1 pour y ajouter le lot 5 602 501

Description du projet : Agrandir la zone RC-1 en y incluant le lot 5 602 501 afin d'y permettre un développement résidentiel avec des typologies semblables à celles sur la rue Campbell.

Localisation du projet : La zone RC-1 se situe sur la rue Campbell et le lot à inclure dans la zone RC-1 se situe à l'arrière de la rue Campbell.

